

31 mai 2024 -12:04

La Régie des Bâtiments a créé un nouveau poste de contrôle interne (PCI) à la prison de Nivelles

Le 30 mai 2024, le nouveau poste de contrôle interne (PCI) de la prison de Nivelles a été inauguré en présence du secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments, du Bourgmestre de Nivelles et du Gouverneur du Brabant Wallon.

La Régie des Bâtiments a créé ce nouveau PCI ainsi qu'un nouveau data center. L'ensemble du système de sécurité a également été remplacé. Il s'agit d'un investissement d'environ 4 millions d'euros.

||  
Ce nouveau poste de contrôle interne (PCI) et les nouvelles installations de sécurité sont une étape majeure dans notre engagement à renforcer la sécurité et à moderniser les infrastructures pénitentiaires. Nous sommes déterminés à assurer un environnement sûr et efficace pour le personnel et les détenus, tout en intégrant des technologies et installations de sécurité avancées. Je suis, comme depuis le début de ma prise de fonction, attentif aux besoins du personnel et des détenus, ce qui se traduit entre autres par une rénovation des infrastructures pénitentiaires. En plus du PCI, d'autres travaux sont en cours de marché ou d'exécution à Nivelles, comme la rénovation des douches et le changement des caillebotis des fenêtres des  
cellules. ||

secrétaire d'État en charge de la Régie des Bâtiments

## Une amélioration accrue de la sécurité

Les travaux du nouveau poste de contrôle interne ont débuté en juin 2021 et se terminent en juin 2024. Ils comprennent notamment :

- l'aménagement du PCI dans de nouveaux locaux (travaux de transformation, chauffage, isolation thermique et ventilation) ;
- la création d'un data center ;
- le remplacement de l'installation de sécurité (entre autres les caméras).

Le coût total de cet investissement s'élève à environ 4 millions d'euros TVAC.

## Des travaux d'améliorations continus

Mise en service en 1908, la prison de Nivelles a connu une rénovation profonde dans les années 90. Depuis lors, la Régie des Bâtiments continue d'investir pour le bien-être des 192 détenus et du personnel pénitencier.

En 2019, elle a effectué une rénovation complète des deux chaufferies (l'une pour la production de chaleur et l'autre pour la production d'eau chaude sanitaire). Des chaudières à condensation, plus performantes et moins énergivores, ont ainsi été installées.

La Régie des Bâtiments a aussi remplacé les luminaires à lampes fluorescentes ou halogènes par des lampes LED moins énergivores. Il s'agit d'ailleurs de l'une des mesures-clefs qu'elle met en place dans sa contribution au Plan National Énergie-Climat (PNEC).

En 2024, les douches dans deux blocs seront également rénovées. Il s'agit de rénovations durables en termes de résistance au vandalisme, d'étanchéité et de maintenance.

## Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : SPF Justice (DG EPI)

Études et direction des travaux : Régie des Bâtiments

Entrepreneur : Collignon ENG.

Durée des travaux : juin 2021 – juin 2024

Coût des travaux : environ 4 millions d'euros TVAC

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght  
(FR)  
+32 (0)470 13 10 74  
+32 (0)479 63 14 16  
[press@buildingsagency.be](mailto:press@buildingsagency.be)